



Informal briefing from the head of the Independent Institution on Missing Persons in the Syrian Arab Republic

New York, le 12 juin 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie Mme Karla Quintana pour son compte-rendu et salue le travail effectué depuis son entrée en fonction en janvier dernier.

La période de transition qui s'est ouverte à la suite du renversement du président syrien Bashar al-Assad en décembre 2024 est porteuse d'espoir pour le peuple syrien. La Suisse soutient ses aspirations à vivre dans la liberté, la sécurité, le respect des droits de l'homme et la dignité. Dans ce contexte, le traitement de la question des personnes disparues est crucial pour une paix durable. La Suisse s'est vivement engagée pour la création de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues (IIMP). Il est maintenant crucial pour l'IIMP d'entamer une coopération avec le gouvernement de transition syrien. A cet égard, nous saluons la première visite en février d'une délégation de l'IIMP en Syrie ainsi que les contacts établis avec les autorités syriennes de transition. Nous encourageons la poursuite de ce dialogue.

Aujourd'hui, il nous paraît essentiel de répéter le caractère fondamentalement humanitaire du mandat de l'IIMP. Celui-ci consiste à clarifier le sort de toutes les personnes disparues en Syrie, sans exception. Cette approche humanitaire spécifique permet une recherche des personnes disparues qui soit objective, dépolitisée et cohérente avec le droit international humanitaire (Art. 33 GC).

Ainsi, le mandat l'IIMP complète celui d'autres institutions, notamment celles spécialisées dans la justice transitionnelle ou la reddition des comptes. C'est pourquoi, au-delà de la coopération avec les autorités syriennes de transition, la Suisse encourage la coopération étroite de l'IIMP avec les institutions internationales spécialisées et les organisations de la société civile syrienne. Les groupes de survivants, les associations de familles et les organisations de la société civiles forment les chevilles ouvrières de la recherche de personnes disparues.

La Suisse rappelle que, conformément au droit international humanitaire, il revient en premier lieu aux autorités syriennes de transition de soutenir la recherche des personnes disparues durant le conflit en Syrie. A cet égard, la création de la nouvelle commission nationale pour les personnes disparues est un pas dans la bonne direction. Par son expertise et son accès aux réseaux multilatéraux, l'IIMP est idéalement placé pour apporter son soutien à cette commission et renforcer ses capacités. Nous encourageons les autorités syriennes de transition à coopérer avec l'IIMP et lui permettre d'établir un bureau à Damas.

Le soutien suisse à l'IIMP s'inscrit au cœur des priorités de notre engagement pour la paix en Syrie. Nous sommes persuadés qu'en œuvrant à un traitement des questions du passé, nous pouvons contribuer à l'établissement d'une paix durable. A ce moment crucial, une coopération pleine et entière de toutes les parties concernées, un renforcement des capacités des autorités nationales, et la protection et le respect de tous les droits de l'homme sont indispensables. La Suisse est déterminée à continuer son soutien à l'institution à travers une politique d'Etat hôte active et un engagement solide aux côtés des organisations humanitaires spécialisées comme des associations de familles et victimes.

Les familles des dizaines de milliers de personnes disparues en Syrie vivent entre l'angoisse de l'absence et l'espoir du retour de leurs proches. Nous nous devons d'agir à la hauteur de leurs immenses attentes.

Je vous remercie.